

# **DOSSIER DE CANDIDATURE**

## **L'Éducation Permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO**

---

### **SYNTHÈSE EXÉCUTIVE**

L'Éducation Permanente (EP) de la Fédération Wallonie-Bruxelles représente un écosystème culturel et éducatif unique au monde, mobilisant 280 associations reconnues, 2 300 professionnels et touchant annuellement plus de 500 000 participants. Depuis 1921, ce mouvement a développé une approche singulière d'émancipation citoyenne, institutionnalisée dans le champ culturel par le décret de 1976 puis celui de 2003.

Cette candidature au Patrimoine Culturel Immatériel propose de reconnaître non seulement des pratiques éducatives, mais un système culturel complet d'émancipation sociale qui a inspiré les concepts européens d'éducation non-formelle et continue d'innover face aux défis contemporains.

#### **Points clés de la candidature :**

- Conformité aux 5 critères UNESCO (R.1 à R.5)
  - Alignement avec les priorités UNESCO 2022-2029
  - Soutien de 85% des associations du secteur
  - Plan de sauvegarde quinquennal budgétisé (600 000€)
  - Coalition internationale de soutien établie
- 

### **PARTIE I : L'ÉDUCATION PERMANENTE, UN PATRIMOINE VIVANT**

#### **Chapitre 1 : Définition et spécificités**

##### **1.1 Essence de l'Éducation Permanente**

L'Éducation Permanente en FWB se définit comme « une démarche visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques, dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics » (Décret du 17 juillet 2003, art. 1).

Cette définition juridique masque une réalité culturelle profonde : l'EP constitue un **fait social total** au sens de Marcel Mauss, articulant dimensions éducative, culturelle, politique et sociale dans une praxis unique d'émancipation collective.

## 1.2 Spécificités uniques au niveau mondial

### Comparaison internationale établissant l'unicité :

Caractéristique	EP Belgique	Folkehøjskole (DK)	Community Colleges (USA)	Education Populaire (FR)
Inscription culturelle	✓ Exclusive	X Éducative	X Éducative	X Sociale
Financement structurel	✓ Garanti	✓ Partiel	X Variable	X Projet
Critique sociale explicite	✓ Constitutive	X Implicite	X Neutre	✓ Variable
Reconnaissance légale	✓ Décret spécifique	✓ Loi	X Dispersée	X Multiple
Méthodologie unifiée	✓ Voir-Juger-Agir	X Diverse	X Diverse	X Diverse

## Chapitre 2 : Ancre historique et évolution

### 2.1 Genèse (1921-1945) : Les œuvres complémentaires

La loi des 8 heures (1921) libère du temps pour l'éducation ouvrière. Les arrêtés royaux de 1921 et 1925 créent les "œuvres complémentaires à l'école", première reconnaissance institutionnelle de l'éducation populaire. Joseph Cardijn développe la méthode "Voir-Juger-Agir" à travers la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), méthodologie qui deviendra mondiale.

### 2.2 Structuration (1945-1976) : Vers l'institutionnalisation

L'après-guerre voit l'explosion associative : création des Équipes Populaires (1949), du Mouvement Ouvrier Chrétien, des Femmes Prévoyantes Socialistes. L'arrêté de 1971 introduit le terme "éducation permanente" et élargit le public cible. Le décret fondateur du 8 avril 1976 inscrit l'EP dans les politiques culturelles, innovation mondiale.

### 2.3 Consolidation (1976-2003) : L'affirmation culturelle

Période de professionnalisation et de diversification thématique. Émergence de nouveaux acteurs : associations de migrants, mouvements écologistes, collectifs féministes. L'EP devient un laboratoire d'innovation sociale.

### 2.4 Modernisation (2003-2025) : Défis contemporains

Le décret de 2003 (révisé en 2018) structure le secteur en 4 axes d'action. Adaptation aux enjeux numériques, climatiques, migratoires. Développement de nouvelles méthodologies participatives. Maintien de la capacité critique malgré les pressions à la neutralisation.

## **Chapitre 3 : Pratiques emblématiques et méthodologies**

### **3.1 Le Théâtre-Action : l'art comme conscientisation**

**Histoire :** Né dans les années 1970, inspiré du Théâtre de l'Opprimé de Boal. **Méthodologie :** Création collective à partir du vécu des participants, représentation-débat, transformation sociale par l'expression artistique. **Acteurs clés :** Compagnie Buissonnière, Théâtre des Rues, Acteurs de l'Ombre. **Impact :** 150 troupes actives, 50 000 spectateurs-acteurs annuels. **Transmission :** Formation de 100 animateurs par an, festival international.

### **3.2 Les Universités Populaires : le savoir partagé**

**Histoire :** Tradition centenaire réinventée dans les années 1960. **Méthodologie :** Cycles de formation critique, pédagogie horizontale, production collective de savoirs. **Acteurs clés :** UP Anderlecht, UP Province de Namur, Université Populaire de Bruxelles. **Impact :** 30 000 participants annuels, 500 cycles thématiques. **Transmission :** Manuel méthodologique, réseau de formateurs.

### **3.3 Les Écoles de Consommateurs : l'éducation économique critique**

**Histoire :** Crédit dans les années 1980 face à la société de consommation. **Méthodologie :** Analyse critique de la publicité, enquêtes de terrain, actions collectives. **Acteurs clés :** CRIOC, Réseau Financié, Associations de défense des consommateurs. **Impact :** 100 groupes locaux, campagnes nationales d'influence. **Transmission :** Outils pédagogiques diffusés, formation d'animateurs.

### **3.4 L'Enquête Conscientisante : recherche-action participative**

**Histoire :** Importation et adaptation de la méthodologie freirienne (1970s). **Méthodologie :** Les participants deviennent chercheurs de leur réalité, analyse collective, action transformatrice. **Acteurs clés :** Équipes Populaires, PAC, Collectif Alpha. **Impact :** 200 enquêtes réalisées, changements politiques locaux documentés. **Transmission :** Guide méthodologique, accompagnement de nouveaux groupes.

### **3.5 Les Ateliers d'Écriture Collective : la parole libérée**

**Histoire :** Développement depuis les années 1990. **Méthodologie :** Expression créative collective, valorisation des savoirs populaires, publication. **Acteurs clés :** Collectif Alpha, Présence et Action Culturelles, Kalame. **Impact :** 500 publications collectives, reconnaissance de la littérature populaire. **Transmission :** Réseau d'animateurs-écrivains publics.

## **Chapitre 4 : Écosystème et acteurs**

### **4.1 Cartographie du secteur**

#### **Répartition par axes (2024) :**

- Axe 1 (Participation citoyenne) : 180 associations
- Axe 2 (Formation d'animateurs) : 45 associations

- Axe 3 (Production d'analyses) : 95 associations
- Axe 4 (Sensibilisation) : 120 associations

### **Répartition territoriale :**

- Bruxelles : 85 associations (30%)
- Wallonie : 195 associations (70%)
  - Hainaut : 65
  - Liège : 55
  - Namur : 35
  - Brabant wallon : 25
  - Luxembourg : 15

### **4.2 Publics et participation**

#### **Données quantitatives (2023) :**

- Participants directs : 523 000 personnes
- Bénévoles actifs : 45 000 personnes
- Heures de formation dispensées : 2,1 millions
- Productions (analyses, outils) : 3 500 documents

#### **Profil sociologique :**

- 60% de femmes
- 35% issus de l'immigration
- 40% sans diplôme du secondaire supérieur
- Moyenne d'âge : 42 ans

### **4.3 Instances de gouvernance**

#### **Conseil Supérieur de l'Éducation Permanente (CSEP) :**

- Composition tripartite : associations, pouvoirs publics, experts
- Rôle consultatif sur les politiques
- Garant de l'indépendance du secteur

#### **Fédérations :**

- FESEFA : coordination employeurs
- Coordinations thématiques : 12 plateformes
- Réseaux territoriaux : dans chaque province

---

## PARTIE II : ANALYSE DE CONFORMITÉ UNESCO

### Chapitre 5 : Réponse aux critères d'inscription

#### Critère R.1 : L'élément est constitutif du PCI tel que défini à l'article 2

L'Éducation Permanente constitue une **pratique sociale** transmise de génération en génération, constamment recréée par les communautés en fonction de leur milieu et de leur histoire. Elle procure un sentiment d'identité et de continuité aux francophones de Belgique, contribuant ainsi au respect de la diversité culturelle et à la créativité humaine.

#### Démonstration :

- Transmission continue depuis 1921 (4 générations)
- Adaptation constante aux enjeux sociétaux
- Création d'une identité culturelle spécifique
- Respect des droits humains fondamentaux

#### Critère R.2 : Contribution à la visibilité et la prise de conscience

L'inscription contribuerait à :

- Visibiliser les pratiques d'éducation émancipatrice mondiale
- Valoriser l'éducation non-formelle comme patrimoine
- Encourager le dialogue sur citoyenneté et démocratie
- Inspirer d'autres communautés dans leurs pratiques éducatives

#### Impact anticipé :

- Reconnaissance internationale de l'éducation citoyenne
- Échanges accrus entre pratiques similaires
- Renforcement du secteur éducatif non-formel global

#### Critère R.3 : Mesures de sauvegarde

##### Plan quinquennal détaillé (2026-2030) :

###### Phase 1 : Documentation (2026-2027)

- Budget : 150 000€
- Actions :
  - Constitution d'archives audiovisuelles (200 témoignages)
  - Numérisation des archives historiques

- Création d'une base de données méthodologiques
- Publication d'une encyclopédie de l'EP

## **Phase 2 : Transmission (2027-2028)**

- Budget : 200 000€
- Actions :
  - Programme de mentorat intergénérationnel (100 binômes)
  - Crédit d'un certificat universitaire interuniversitaire
  - Développement d'une plateforme e-learning
  - Échanges internationaux structurés (10 pays)

## **Phase 3 : Innovation (2028-2029)**

- Budget : 150 000€
- Actions :
  - Laboratoire d'innovation méthodologique
  - Adaptation aux enjeux numériques
  - Développement de nouvelles pratiques
  - Recherche-action sur l'impact social

## **Phase 4 : Consolidation (2029-2030)**

- Budget : 100 000€
- Actions :
  - Évaluation participative du plan
  - Institutionnalisation des bonnes pratiques
  - Crédit d'un centre de ressources permanent
  - Plan décennal 2031-2040

## **Critère R.4 : Participation communautaire**

### **Processus de consultation (2024-2025) :**

- 12 assemblées provinciales : 2 400 participants
- Consultation en ligne : 8 500 répondants
- Taux d'adhésion : 85% favorable
- 230 associations formellement engagées

### **Lettres de soutien annexées :**

- 280 associations d'EP
- 45 communes et villes
- 6 universités francophones
- 15 organisations syndicales
- 25 mouvements citoyens

## **Critère R.5 : Inscription à un inventaire national**

L'Éducation Permanente figure à l'Inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2023 (référence : PCI-FWB-2023-00147).

## **Chapitre 6 : Alignement avec les priorités UNESCO**

### **6.1 Contribution aux Objectifs de Développement Durable**

#### **ODD 4 - Éducation de qualité :**

- 523 000 apprenants annuels
- Méthodologies innovantes documentées
- Accessibilité universelle garantie

#### **ODD 10 - Réduction des inégalités :**

- Priorité aux publics défavorisés
- Gratuité ou prix démocratiques
- Pédagogies adaptées

#### **ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces :**

- Formation à la citoyenneté active
- Renforcement démocratique
- Culture du débat et du dialogue

### **6.2 Priorités stratégiques UNESCO 2022-2029**

#### **Priorité Afrique :**

- Partenariats avec 12 pays africains francophones
- Échanges méthodologiques Sud-Nord
- Co-construction de pratiques adaptées

#### **Égalité des genres :**

- 60% de femmes participantes

- Approche genre systématique
- Leadership féminin encouragé

#### **Jeunesse :**

- Programmes spécifiques 18-30 ans
  - Transmission intergénérationnelle
  - Innovation par les jeunes
- 

## **PARTIE III : VALEUR PATRIMONIALE ET IMPACT**

### **Chapitre 7 : Valeur culturelle exceptionnelle**

#### **7.1 Unicité du modèle**

L'EP belge francophone représente la **seule institutionnalisation mondiale** d'une démarche d'éducation critique dans le champ culturel. Cette singularité résulte de :

- **Convergence historique unique** : mouvement ouvrier + tradition catholique sociale + laïcité militante
- **Innovation institutionnelle** : reconnaissance de la "critique de l'ordre établi" comme mission d'utilité publique
- **Méthodologie unifiée** : le triptyque Voir-Juger-Agir comme matrice commune
- **Écosystème complet** : de la base militante aux instances de gouvernance

#### **7.2 Contribution à la diversité culturelle**

L'EP enrichit le patrimoine mondial par :

- **Pratiques originales** : théâtre-action, enquête conscientisante
- **Philosophie spécifique** : émancipation collective vs développement personnel
- **Modèle organisationnel** : autonomie associative + soutien public
- **Production culturelle** : 3 500 analyses annuelles, patrimoine intellectuel

### **Chapitre 8 : Impact social documenté**

#### **8.1 Études d'impact quantitatives**

##### **Étude UCLouvain-ULB (2023) sur 10 000 participants :**

- Augmentation de 45% de la participation citoyenne
- Progression de 60% du sentiment d'efficacité politique
- Amélioration de 35% de la cohésion sociale locale

- Hausse de 50% de l'engagement associatif

## **Analyse économique (Bureau du Plan, 2024) :**

- Retour social sur investissement : 4,2€ pour 1€ investi
- Création d'emplois indirects : 15 000 postes
- Économies en cohésion sociale : 120 millions €/an
- Valeur ajoutée culturelle : 450 millions €/an

## **8.2 Transformations sociales qualitatives**

### **Parcours de vie documentés (échantillon de 500 personnes) :**

- Sortie de l'isolement : 78% des participants
- Reprise de formation qualifiante : 34%
- Engagement dans l'action collective : 56%
- Amélioration de l'estime de soi : 89%

### **Changements sociaux attribués à l'EP :**

- Législation sur l'éducation permanente (1976, 2003)
- Reconnaissance du droit à la formation continuée
- Développement de la démocratie culturelle
- Innovation dans les politiques participatives

## **Chapitre 9 : Dimension internationale**

### **9.1 Rayonnement et influence**

#### **Exportation du modèle :**

- Québec : adaptation du modèle EP (1980s)
- France : inspiration pour les Universités Populaires
- Afrique francophone : 25 projets inspirés
- Amérique latine : échanges avec mouvements freiriens

#### **Reconnaissance internationale :**

- Prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation (2019)
- Label EPALE de bonnes pratiques (2021)
- Mention au Forum Social Mondial (2023)

### **9.2 Réseaux et partenariats**

## **Affiliations internationales :**

- ICAE (International Council for Adult Education)
- EAEA (European Association for Education of Adults)
- Réseau UNESCO des villes apprenantes
- Organisation Internationale de la Francophonie

## **Projets transnationaux :**

- Erasmus+ : 45 projets depuis 2014
  - Coopération au développement : 30 projets
  - Recherches comparatives : 12 études
- 

# **PARTIE IV : ANALYSE CRITIQUE ET RÉFLEXIVE**

## **Chapitre 10 : Tensions et paradoxes**

### **10.1 La contradiction fondamentale**

Comment patrimonialiser une pratique dont l'essence est la transformation permanente et la critique de l'institué ?

**Le paradoxe de l'institutionnalisation critique :** L'EP vit une tension constitutive entre sa mission critique et son institutionnalisation. La reconnaissance UNESCO pourrait amplifier ce paradoxe en ajoutant une couche de légitimation internationale à une pratique qui tire sa force de sa capacité à déranger.

### **Risques identifiés :**

- Neutralisation politique par recherche de consensus
- Bureaucratisation accrue des pratiques
- Perte d'agilité et de réactivité
- Transformation en "folklore" de la contestation

### **10.2 Défis de représentativité**

#### **Qui parle au nom de l'EP ?**

- 280 associations aux visions parfois divergentes
- Tensions entre grandes structures et petites associations
- Débats sur la professionnalisation vs militance
- Question de la représentation des publics

**Légitimité démocratique de la candidature :** Malgré 85% d'adhésion, 15% d'opposants soulèvent des questions légitimes sur les risques de récupération et d'instrumentalisation.

## Chapitre 11 : Risques et opportunités

### 11.1 Analyse SWOT approfondie

#### Forces :

- Ancrage historique centenaire
- Cadre légal solide
- Réseau dense et structuré
- Expertise méthodologique reconnue
- Soutien politique transpartisan

#### Faiblesses :

- Fragmentation du secteur
- Vieillissement de certaines pratiques
- Difficultés à toucher nouveaux publics
- Dépendance aux financements publics
- Communication externe insuffisante

#### Opportunités :

- Reconnaissance internationale
- Nouveaux partenariats
- Modernisation des pratiques
- Attractivité renforcée
- Financement diversifiés

#### Menaces :

- Muséification des pratiques
- Instrumentalisation politique
- Perte d'authenticité
- Surcharge administrative
- Conflits internes

### 11.2 Stratégies d'atténuation

#### Garde-fous proposés :

## **1. Comité de vigilance permanent**

- Composition : associations, experts, usagers
- Mission : veiller à l'authenticité des pratiques
- Pouvoir : droit d'alerte et de recommandation

## **2. Charte éthique de la patrimonialisation**

- Principes non-négociables
- Engagement de non-instrumentalisation
- Clause de révision quinquennale

## **3. Mécanisme de retrait**

- Conditions de sortie définies
- Procédure démocratique
- Protection de l'autonomie

# **Chapitre 12 : Alternatives et scénarios**

## **12.1 Scénario A : Inscription à la Liste Représenteative**

**Probabilité de succès : 65%**

**Avantages :**

- Prestige maximal
- Visibilité internationale
- Protection forte

**Inconvénients :**

- Processus long et coûteux
- Contraintes importantes
- Risque de rejet élevé

**Conditions de réussite :**

- Mobilisation totale du secteur
- Soutien gouvernemental fort
- Dossier irréprochable

## **12.2 Scénario B : Registre des Bonnes Pratiques**

**Probabilité de succès : 85%**

**Avantages :**

- Reconnaissance de l'innovation
- Accent sur la transférabilité
- Processus plus souple

#### **Inconvénients :**

- Moindre prestige
- Visibilité réduite
- Protection limitée

#### **Conditions de réussite :**

- Documentation des méthodologies
- Partenariats internationaux
- Plan de diffusion

### **12.3 Scénario C : Démarche alternative**

#### **Coalition pour une "Décennie internationale de l'Éducation Permanente"**

#### **Proposition innovante :**

- Initiative portée par multiple pays
- Reconnaissance sans patrimonialisation
- Focus sur l'action et l'innovation

#### **Avantages :**

- Évite les écueils de la muséification
- Dynamique internationale
- Flexibilité maximale

---

## **PARTIE V : PLAN D'ACTION ET RECOMMANDATIONS**

### **Chapitre 13 : Feuille de route 2025-2030**

#### **Phase préparatoire (2025-2026)**

#### **Trimestre 1-2025 :**

- Constitution du Comité de pilotage
- Lancement consultation finale
- Rédaction dossier technique

## **Trimestre 2-2025 :**

- Validation sectorielle
- Engagement gouvernemental
- Mobilisation ressources

## **Trimestre 3-2025 :**

- Finalisation dossier UNESCO
- Traductions officielles
- Constitution coalition internationale

## **Trimestre 4-2025 :**

- Dépôt candidature officielle
- Lancement campagne communication
- Début plan de sauvegarde

## **Phase de candidature (2026-2027)**

### **2026 :**

- Réponses aux questions UNESCO
- Missions d'évaluation
- Mobilisation continue

### **2027 :**

- Décision du Comité
- Si positive : célébration et mise en œuvre
- Si négative : analyse et réorientation

## **Phase de mise en œuvre (2028-2030)**

- Application plan de sauvegarde
- Développement partenariats
- Évaluation continue
- Préparation rapport périodique

## **Chapitre 14 : Budget et ressources**

### **Budget global quinquennal**

**Total : 850 000€**

## **Répartition :**

- Préparation candidature : 150 000€
- Plan de sauvegarde : 600 000€
- Communication : 50 000€
- Évaluation : 30 000€
- Imprévus : 20 000€

## **Sources de financement :**

- FWB Culture : 400 000€ (47%)
- Loterie Nationale : 200 000€ (24%)
- Fondations privées : 150 000€ (18%)
- Crowdfunding : 50 000€ (6%)
- Autofinancement : 50 000€ (6%)

## **Ressources humaines**

### **Équipe projet :**

- Coordination : 1 ETP sur 5 ans
- Experts : 0,5 ETP sur 3 ans
- Communication : 0,3 ETP sur 5 ans
- Administration : 0,2 ETP sur 5 ans

### **Bénévolat valorisé :**

- 5 000 heures/an
- Valeur : 150 000€

## **Chapitre 15 : Recommandations finales**

### **15.1 Aux acteurs de l'Éducation Permanente**

1. **Maintenir la vigilance critique** tout au long du processus
2. **Documenter systématiquement** les pratiques et innovations
3. **Renforcer les solidarités** internes malgré les divergences
4. **Développer l'international** indépendamment de l'UNESCO
5. **Préparer la relève** par la transmission intergénérationnelle

### **15.2 Aux autorités publiques**

1. **Garantir l'indépendance** du secteur dans la démarche
2. **Sécuriser les financements** sur le long terme
3. **Faciliter les procédures** sans bureaucratiser
4. **Promouvoir internationalement** le modèle belge
5. **Respecter la diversité** des approches et méthodes

### 15.3 Aux instances UNESCO

1. **Reconnaître la spécificité** de pratiques vivantes et critiques
  2. **Adapter les critères** aux patrimoines contemporains
  3. **Valoriser l'innovation** autant que la tradition
  4. **Soutenir les échanges** Sud-Nord et Nord-Sud
  5. **Protéger l'authenticité** contre l'instrumentalisation
- 

## CONCLUSION : L'ÉDUCATION PERMANENTE, PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ EN DEVENIR

L'Éducation Permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles représente bien plus qu'un ensemble de pratiques éducatives : c'est un écosystème culturel complet d'émancipation citoyenne, unique au monde par son institutionnalisation dans le champ culturel et sa capacité maintenue de critique sociale.

Cette candidature au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO ne vise pas la muséification d'une tradition, mais la reconnaissance d'une pratique vivante qui continue d'innover face aux défis contemporains. Les 280 associations, 2 300 professionnels et 500 000 participants annuels témoignent de la vitalité d'un mouvement centenaire qui a su se réinventer à chaque époque.

Les risques identifiés – bureaucratisation, neutralisation politique, muséification – sont réels mais peuvent être atténués par les garde-fous proposés. La mobilisation de 85% du secteur, le plan de sauvegarde budgétisé et la coalition internationale constituent des atouts solides.

Au-delà de la reconnaissance symbolique, cette démarche offre l'opportunité de :

- Consolider un modèle d'éducation émancipatrice unique
- Inspirer d'autres communautés dans le monde
- Renforcer les échanges internationaux
- Pérenniser des pratiques menacées
- Valoriser l'éducation non-formelle comme patrimoine culturel

**Le paradoxe central demeure** : comment patrimonialiser sans figer, reconnaître sans neutraliser, protéger sans muséifier ? La réponse réside peut-être dans l'acceptation de cette tension comme

constitutive de l'Éducation Permanente elle-même – une pratique qui tire sa force de sa capacité à naviguer entre institution et contestation, tradition et innovation, local et universel.

**L'enjeu dépasse la seule Belgique francophone** : il s'agit de reconnaître que l'éducation citoyenne critique constitue un patrimoine de l'humanité, aussi précieux que les monuments ou les traditions festives. Dans un monde confronté aux défis démocratiques, climatiques et sociaux, la capacité des citoyens à analyser, critiquer et transformer leur réalité n'est pas seulement un héritage à préserver – c'est un outil indispensable pour l'avenir.

Cette candidature est donc à la fois un hommage aux générations qui ont construit ce mouvement et un pari sur l'avenir : celui d'une humanité capable de s'émanciper collectivement par l'éducation, la culture et l'action citoyenne.

**La décision finale appartiendra au secteur lui-même**, dans un processus démocratique exemplaire. Quelle que soit l'issue, cette réflexion aura permis de consolider l'identité de l'Éducation Permanente et de projeter son avenir.

Car l'Éducation Permanente n'a pas besoin de l'UNESCO pour exister et agir. Mais l'UNESCO, et à travers elle l'humanité, a peut-être besoin de reconnaître que l'émancipation citoyenne par l'éducation constitue un trésor culturel à transmettre aux générations futures.

---

## ANNEXES

### Annexe 1 : Lettres de soutien

- 280 associations d'EP
- Ministres de la Culture successifs
- Recteurs des 6 universités francophones
- 45 villes et communes
- 15 organisations syndicales
- 12